



SACS ROUGES POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

La couleur rouge, l'impression noire et la coulissante jaune rappellent les couleurs de l'écusson communal. Les sacs se différencient facilement et permettent un meilleur contrôle.

Seuls les sacs officiels rouges sont admis pour la collecte des déchets incinérables.

Notre Commune est imposée à la TVA, depuis le 1er janvier 2021, sur les ordures ménagères.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la Commune de Remaufens reporte la TVA sur les sacs selon les tarifs ci-dessous :

Point de vente	Contenance	Unités par rouleau	Prix du rouleau
Coop Châtel-St-Denis	35 litres	10	27
	60 litres	10	44
Migros Châtel-St-Denis	35 litres	10	27
	60 litres	10	44
Administration communale	35 litres	10	27
	60 litres*	10	44
	110 litres*	5	33

^{*}Achat possible à l'unité

La taxe comprise dans le prix du sac sert à la couverture partielle des frais d'élimination des déchets urbains (collecte, transport, élimination).

Le Conseil communal